

Réf: Dossier N° 141526

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HARK TRADING » en abrégé « HARK TRADING »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAU,
Lot 634, Ilot 634

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 31/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARK TRADING » en abrégé « HARK TRADING »

Objet : Commerce général et l'import-export

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAU,
Lot 634, Ilot 634

Dirigeant(s) : M KHOCHEN HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08405 du 16/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42254/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

